

Kergoat Natura® Ronde 40 x 22

Dans la tradition

Gamme

De coloris anthracite, Kergoat Natura Ronde est disponible au format 40 x 22⁽¹⁾ cm pour le respect des traditions de votre région.

Domaine d'emploi

Destinée à couvrir tous les types de bâtiments quelle que soit sa destination en France métropolitaine dans la limite d'une altitude inférieure à 900 m.

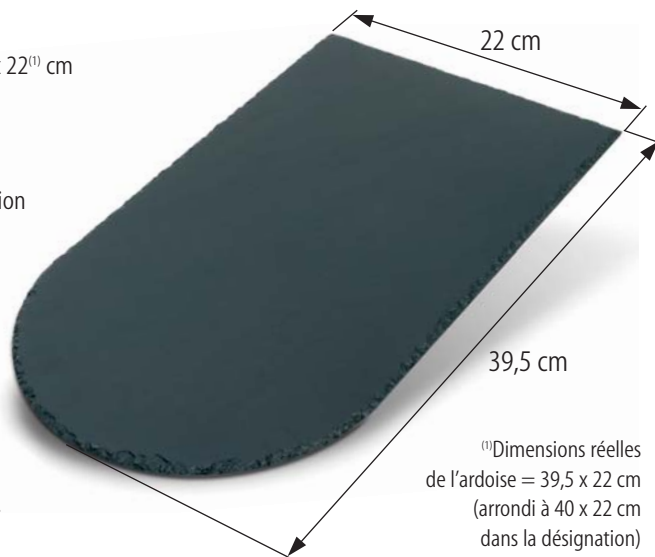
Mise en œuvre

Mise en œuvre conforme à la documentation technique des ardoises Eternit Natura et à l'Avis Technique n°5/03-1694*V1 "Kergoat Natura - Orléane Natura".

Pose à pureau entier 40 x 22⁽¹⁾

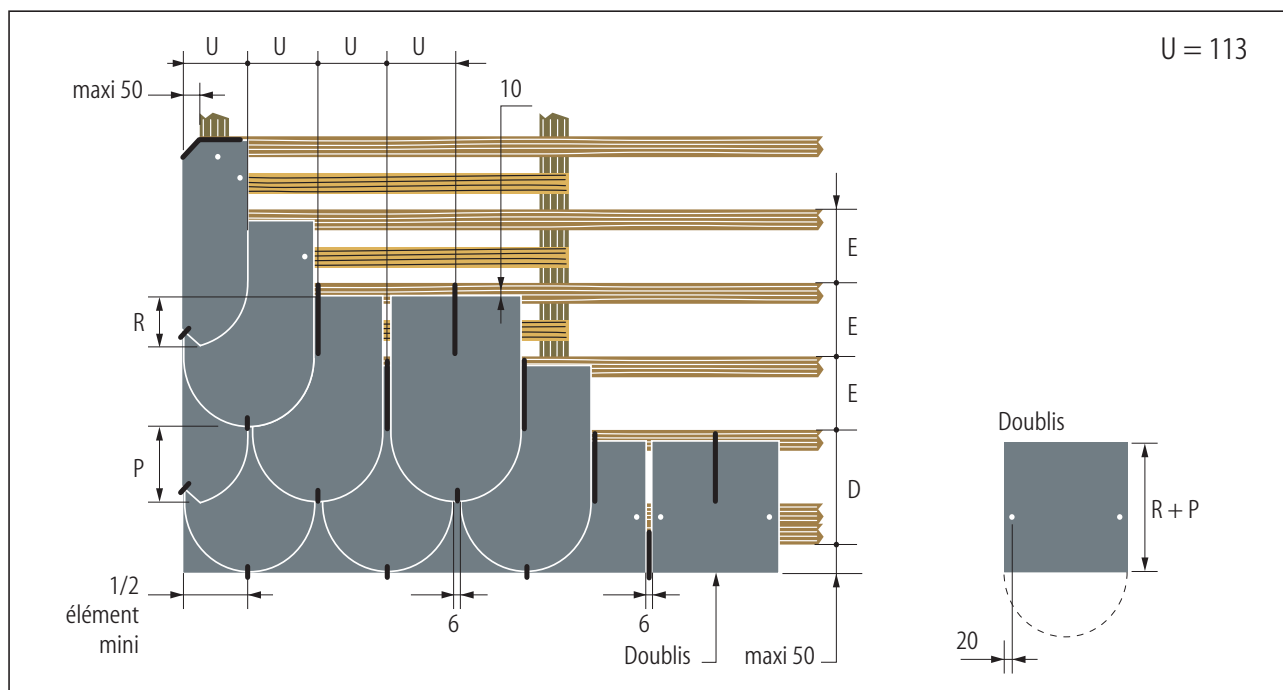
Fixation : 1 crochet droit ou "Crossinus" pour le recouvrement de 120 mm.

Longueur du crochet : R + 10 mm.



R mm	Nombre de 40 x 22* et de crochets au m ²	E = P mm	D mm	Longueur (m) de liteaux au m ²
70	27,23	162,5	192,5	6,15
80	28,09	157,5	197,5	6,35
90	29,01	152,5	202,5	6,56
100	30,00	147,5	207,5	6,78
110	31,05	142,5	212,5	7,02
NOUVEAU 120**	32,18	137,5	217,5	7,27

** Performance d'étanchéité dans des configurations particulières de montage et de mise en œuvre (vent/pluie/pente/crochet)
Dans ce cas consulter le Service Technique et Développement d'Eternit SAS.



Zone et situation de la couverture	Pente de la couverture %	40 x 22  Projection horizontale du rampant en mètres	
		< 8	8 à 15
Zone I normale et protégée	25 à 27	•	•
	28 à 29	•	•
	30 à 34	•	•
	35 à 39	•	•
	40 à 44	•	•
	45 à 49	•	•
	50 à 54	110	•
	55 à 59	110	•
	60 à 69	100	110
	70 à 79	100	110
	80 à 89	90	100
	90 à 99	90	100
	100 à 119	80	90
	120 à 139	80	90
	140 à 169	70	80
	170 à 199	70	80
	200 et plus	70	80
Zone I exposée	28 à 29	•	•
	30 à 34	•	•
	35 à 39	•	•
	40 à 44	•	•
	45 à 49	•	•
	50 à 54	•	•
	55 à 59	120*	•
	60 à 69	110	•
Zone II normale et protégée	70 à 79	100	110
	80 à 89	100	110
	90 à 99	90	100
	100 à 119	90	100
	120 à 139	80	90
	140 à 169	80	90
	170 à 199	80	90
	200 et plus	70	80
Zone II exposée	35 à 39	•	•
	40 à 44	•	•
	45 à 49	•	•
	50 à 54	•	•
	55 à 59	•	•
	60 à 69	120*	•
	70 à 79	110	•
	80 à 89	110	•
Zone III normale et protégée	90 à 99	100	110
	100 à 119	100	110
	120 à 139	90	100
	140 à 169	90	100
	170 à 199	90	100
	200 et plus	80	90
Zone III exposée	40 à 44	•	•
	45 à 49	•	•
	50 à 54	•	•
	55 à 59	•	•
	60 à 69	•	•
	70 à 79	•	•
	80 à 89	•	•
	90 à 99	110	•
	100 à 119	110	•
	120 à 139	100	110
	140 à 169	100	110
	170 à 199	100	110
	200 et plus	90	100

* Consulter le Service Technique et Développement : montage impératif avec crochet type "Crossinus"

Recouvrement

Le recouvrement minimal varie suivant le système de couverture, le format des ardoises fibres-ciment Natura, le mode de fixation et la pente du comble qui dépendent principalement de la zone climatique et de la situation du chantier.

Zones climatiques

La France est divisée en 3 zones climatiques, en considération de la concomitance vent/pluie :

Zone I : tout l'intérieur du pays situé à une altitude inférieure à 200 m.

Zone II : côtes de l'Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole. Transition de 20 km environ entre la zone I et la zone III pour les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de la Bretagne. Altitudes comprises entre 200 et 500 m.

Zone III : côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'Atlantique jusqu'à Lorient, sur une profondeur de 20 km. Vallée du Rhône jusqu'à la pointe des trois départements: Isère, Drôme, Ardèche. Provence, Languedoc-Roussillon, Corse. Altitudes supérieures à 500 m et jusqu'à 900 m. (Au-delà nous consulter.)

Nota : en cas d'incertitude quant à l'appartenance d'un lieu à une zone ou en présence de microclimats connus des prescripteurs locaux, il appartiendra aux documents particuliers du marché de le préciser.

A ces zones générales, il convient de superposer les effets résultant de la situation locale, d'où, dans chaque zone, une subdivision en 3 types de situations correspondant à des surfaces localisées de très faible étendue par rapport aux zones :

Situation protégée : fond de cuvette entouré de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.

Situation normale : plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes étendues ou non (vallonnements, ondulations).

Situation exposée : au voisinage de la mer : littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. A l'intérieur du pays : les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple, mont Aigoual et mont Ventoux) et certains cols.

